

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 11 mars 2026
--	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	18 + 5 pouvoirs	03 mars 2026	04 mars 2026

N° délibération	Objet
2026-031	Délibération complémentaire – Vente en gros de la régie Eau – Tarifs 2026

Le 11 mars 2026 à 18 heures, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Jean-Yves BROUSTAL à Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC à Josiane GUINVARC'H, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Excusés et absents : Christophe DANIEL, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Arnaud COZIEN, Coralie JEZEQUEL, Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

Secrétaire de séance : Jacques THEPAUT

Complète les délibérations n°2025-133 et n°2025-150

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Exposé

Monts d'Arrée communauté exerce la compétence Eau depuis le 1er janvier 2025.

Considérant que la vente d'eau se fait également en gros auprès d'autres producteurs

Considérant la proposition du conseil d'exploitation de la régie Eau et Assainissement réuni le 17 octobre 2025 et complétée par celui du 10 février 2026,

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur la grille tarifaire complétée suivante pour l'année 2026 :

Vente en gros

	Part variable / m3 H.T	Part fixe H.T.	Redevances Agence de l'eau en vigueur
Brasparts vers Pleyben	0,9247 €	462,35 €	Prélèvement : 0,055 € H.T./m3
Huelgoat vers Poullaouen	1 €	500 €	Prélèvement : 0,055 € H.T./m3
La Feuillée vers Huelgoat	1 €	500 €	Prélèvement : 0,055 € H.T./m3
Usagers du Bâtiment Fileo à La Feuillée	1 €	80 €	Consommation : 0,32 € H.T./m3 Performance : 0,064 € H.T./m3 Prélèvement : 0,055 € H.T./m3
Brennilis vers Syndicat des Eaux de Kerbalaën	1 €	150 €	Prélèvement : 0,055 € H.T./m3
Huelgoat vers Plouyé	1 €	500 €	Prélèvement : 0,055 € H.T./m3

Il est proposé de délibérer sur les tarifs de redevance de l'année 2026 en complément des tarifs votés le 04 novembre et le 16 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre,
 Le Président,

Le secrétaire,




Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 12 mars 2026